

Réunion : 198^e réunion
Date : Le jeudi 31 janvier 2019
Heure : 13 h 30
Lieu : L-203/L-205 – Salle stratégique

PRÉSENCES :

ADMINISTRATION

Madame Lucia LEPAGE
Monsieur Philippe NASR
Monsieur Éric ST-JEAN

PERSONNEL ENSEIGNANT

Monsieur Alain BERNARD
Monsieur Yanick BINET
Monsieur Emmanuel COUTU
Madame Sonia DE BENEDICTIS
Monsieur Robin DICK
Monsieur Ghyslain FILION
Madame Sandrina JOSEPH
Monsieur Frédéric LAUZÉ
Madame Louise LESSARD
Monsieur Joan-Sébastien MORALES
Monsieur Denis PAQUIN
Madame Isabelle ROY
Monsieur Patrice ROY

PERSONNEL PROFESSIONNEL

Madame Katherine BLOUIN
Madame Nellie GIGUÈRE
Madame Louise RIEL

PERSONNEL DE SOUTIEN

Monsieur Simon TREMBLAY

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

INVITÉS

Madame Viviane ELLIS
Madame Marie-Josée FERRON

ABSENCES :

ADMINISTRATION

PERSONNEL ENSEIGNANT

PERSONNEL PROFESSIONNEL

PERSONNEL DE SOUTIEN

Madame Mélanie BAILLARGEON

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Monsieur Nicolas BASTIEN-PORLIER
Madame Léa BRILLARD
Madame Florence DAUNAIS

INVITÉS (SUITE)

Monsieur Sébastien GENDRON
Madame Ghislaine LAURIN
Madame Isabelle MARTINEAU
Monsieur Serge NADEAU
Monsieur Christian ROY
Madame Judith TRUDEAU

198.01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Philippe Nasr souhaite la bienvenue aux membres de la Commission des études. Il mentionne qu'une proposition d'ordre du jour a été envoyée. Il rappelle qu'il avait été décidé que la rencontre allait être ajournée pour être poursuivie le 7 février. Il a déjà été convenu que les points « 198.05.05 Rémunération des stages » et « 198.05.06 Politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel » seront traités la semaine prochaine. Le point « Réussite CLG » a été retiré étant donné cette rencontre chargée.

Proposition 2018-2019 – 198.01

M. Patrice Roy, appuyé par M. Denis Paquin, propose :

« *L'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté.* »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 198.01 Adoption de l'ordre du jour
 - 198.02 Adoption du procès-verbal de la 196^e réunion
 - 198.03 Adoption du procès-verbal de la 197^e réunion
 - 198.04 Suites du procès-verbal de la 197^e réunion
 - 198.05 Dossiers relatifs au Conseil d'administration
 - 198.05.01 Politique institutionnelle de gestion et d'évaluation des programmes
 - 198.05.02 DEC *Techniques de santé animale* (145.A0) – Modification à la cohérence
 - 198.05.03 DEC *Gestion et technologies d'entreprise agricole* (152.B0) – Modification à la cohérence
 - 198.05.04 Cheminement *Tremplin DEC* (081.06) – Modification à la cohérence
 - 198.05.05 Rémunération des stages
 - 198.05.06 Politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel
 - 198.06 Dossiers d'information
 - 198.07 Questions diverses
 - 198.08 Levée de l'assemblée
-

198.02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 196^E RÉUNION

Des corrections proposées par M. Patrice Roy seront apportées. Une référence en bas de page sera ajoutée au point « 196.08.01 Réflexions pédagogiques – L'économie du savoir et la marchandisation de l'éducation » à la demande de M. Frédéric Lauzé.

Proposition 2018-2019 – 198.02

M. Patrice Roy, appuyé par M. Frédéric Lauzé, propose :

« L'adoption du procès-verbal de la 196^e réunion, tel que modifié ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

198.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 197^E RÉUNION

Des corrections proposées par M. Patrice Roy seront apportées au document ainsi des clarifications demandées au point « 197.06.02 Offre de cours complémentaires ».

Proposition 2018-2019 – 198.03

Mme Sonia De Benedictis, appuyée par M. Alain Bernard, propose :

« L'adoption du procès-verbal de la 197^e réunion, tel que modifié ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

198.04 SUITES DU PROCÈS-VERBAL DE LA 197^E RÉUNION

197.05.01 Plan de travail de la Commission des études

M. Philippe Nasr signifie son intention de demander le renouvellement de son mandat au conseil d'administration. Le processus va alors être enclenché et la Commission des études sera consultée à ce sujet dans une des prochaines séances.

197.06.01 Règlement d'admission

Un avis de motion sera déposé le 19 février au conseil d'administration en vue d'une adoption en avril.

197.06.02 Offre de cours complémentaires

L'offre de cours complémentaire sera déposée pour adoption au conseil d'administration du 19 février.

197.07.06 Journée pédagogique du 15 janvier

M. Éric St-Jean mentionne qu'un sondage a été envoyé aux participants, mais que les résultats ne sont pas encore disponibles. Cependant, il a entendu plusieurs excellents commentaires et mentionne que le taux de participation a été satisfaisant. La journée débutait avec 2 conférenciers invités qui parlaient des caractéristiques de la population étudiante. Ensuite, plusieurs ateliers étaient offerts concernant les outils d'évaluation et la compréhension de l'erreur. M. St-Jean propose de présenter les résultats du sondage à une prochaine réunion.

198.05 DOSSIERS RELATIFS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

198.05.01 *Politique institutionnelle de gestion et d'évaluation des programmes*

Mme Lucia Lepage présente les membres et invités ayant participé au processus d'élaboration de la *Politique institutionnelle de gestion et d'évaluation des programmes* (PIGEP). Elle explique le contexte qui a mené à l'élaboration de cette politique.

Mme Viviane Ellis présente l'échéancier associé aux travaux qui a subi quelques modifications depuis sa dernière présentation à la Commission des études, notamment concernant l'étape d'élaboration des guides d'application. Deux guides seront associés à cette PIGEP, un guide visera l'enseignement régulier et l'autre visera la formation continue. On explique que puisque les guides se détaillent à partir des processus et des tableaux de la PIGEP et que celle-ci a subi plusieurs modifications, les guides seront élaborés après l'adoption de la PIGEP au conseil d'administration.

Les personnes qui ont émis des commentaires lors des consultations de la PIGEP seront rencontrées par Mme Viviane Ellis cet hiver. Plusieurs de ces commentaires ont été pris en considération.

La PIGEP proposée a fait l'exercice d'inclure la formation continue dans les processus d'évaluation. La formation continue comporte des particularités qui ont été prises en compte.

Mme Viviane Ellis explique les cycles de gestion d'un programme d'études pour le DEC et l'AEC et la différence entre les deux. Elle démontre les scénarios possibles.

Des questions sont posées quant au processus d'élaboration et d'adoption des plans-cadres.

Un avis de motion sera présenté au conseil d'administration du 19 février pour une adoption au mois d'avril. On vise alors la mise en œuvre de la PIGEP dès l'automne 2019.

La Commission des études remercie le comité pour son travail et sa transparence tout au long du processus. Mme Lucia Lepage procède à la lecture du projet de résolution.

Proposition 2018-2019 – 198.05.01

M. Patrice Roy, appuyé par M. Sonia De Benedictis, propose :

« Que la Commission des études donne un avis favorable au conseil d'administration quant à l'adoption de la *Politique institutionnelle de gestion et d'évaluation des programmes* (PIGEP). »

La proposition est adoptée l'unanimité.

198.05.02 *DEC Techniques de santé animale (145.A0) – Modification à la cohérence*

Mme Lucia Lepage explique que la cohérence modifiée vise à mettre en œuvre 3 des 14 recommandations proposées dans le rapport d'évaluation du programme adopté à l'hiver 2015. Étant donné une révision ministérielle du programme prévue d'ici 2021-2022, la répartition des compétences et la séquence des préalables découlant de la nouvelle grille ont été révisées de façon limitée, et au besoin, pour les cours de

formation spécifique qui ont changé de contenu ou qui ont changé de session.

Mme Viviane Ellis explique les trois éléments ciblés par le comité de programme pour les travaux, soit, le cours *Physiologie-intégration*, la pondération des cours associés aux animaleries ainsi que la charge de travail de la 4^e session.

Un exercice d'arrimage de contenus de cours entre les disciplines contributives a été fait afin que celui-ci corresponde au profil de sortie.

La Direction des études a toutefois dû intervenir afin d'identifier et libérer les heures manquantes et nécessaires pour le nouveau cours d'intégration en 6^e session ainsi que pour des cours associés aux animaleries. Trois heures ont alors été transférées de la discipline de biologie à la discipline de techniques de santé animale pour le nouveau cours d'intégration.

Une contribution a été demandée aux disciplines contributives et constitutives. Une heure de théorie en santé animale, une heure en mathématiques ainsi qu'une en chimie ont été transférées pour l'animalerie. Une dernière heure reste à valider.

On explique que la séquence des cours de biologie a été devancée afin que les notions de base soient acquises plus tôt. Cela facilitera grandement l'harmonisation des cours.

Mme Louise Lessard enverra ses commentaires concernant le français et la syntaxe du document à Mme Viviane Ellis ainsi qu'à la direction des études.

M. Serge Nadeau et Viviane Ellis répondent aux questions qui concernent le dossier de l'animalerie et sur les milieux de stage.

La Commission des études tient à remercier l'ensemble du comité de travail et du comité de programme pour sa collaboration lors des travaux qui ont nécessité de faire des choix difficiles. L'étudiant est gagnant de cette nouvelle grille qui répond aux attentes de l'évaluation de programme.

Mme Lucia Lepage procède alors à la lecture du projet de résolution.

Proposition 2018-2019 – 198.05.02

M. Ghyslain Filion, appuyé par M. Patrice Roy, propose :

« Que la Commission des études donne un avis favorable au conseil d'administration quant à l'adoption de la modification à la cohérence du programme *Techniques de santé animale* (145.A0), telle que décrite dans le document déposé. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

*198.05.03 DEC Gestion et technologies d'entreprise agricole (152.B0) –
Modification à la cohérence*

Mme Lucia Lepage explique qu'à la suite du bilan d'implantation, quelques éléments mineurs devaient être modifiés à la cohérence.

Mme Ghislaine Laurin explique ces modifications. D'abord, des compétences associées à deux cours de chimie étaient à intervertir. Ensuite, le titre du cours de bureautique a été modifié afin d'être mieux représentatif. Puis, 1 h de temps personnel a été ajoutée pour le plan d'affaires et a été retranchée du deuxième stage. Finalement, les cours d'anglais ont été devancés d'une session.

Mme Lucia Lepage procède alors à la lecture du projet de résolution.

Proposition 2018-2019 – 198.05.03

Mme Louise Lessard, appuyée par M. Alain Bernard, propose :

« Que la Commission des études donne un avis favorable au conseil d'administration quant à l'adoption de la cohérence modifiée du programme *Gestion et technologies d'entreprise agricole (152.B0)*, telle que décrite dans le document présenté. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Ajournement

Il a été décidé que le point « Cheminement *Tremplin DEC (081.06)* – Modification à la cohérence » allait être amené à la session d'ajournement du jeudi 7 février.

M. Philippe Nasr précise que les documents des points « Rémunération des stages » et « Politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel » qui seront également abordés jeudi prochain seront disponibles dès aujourd'hui dans le dossier partagé. Il conseille les membres de se positionner en fonction des aspects pédagogiques de ces dossiers.

La réunion est ajournée à 16 h 9.

Réunion : 198^e réunion (séance d'ajournement)
Date : Le jeudi 7 février 2019
Heure : 13 h 30
Lieu : D-113b

PRÉSENCES :

ADMINISTRATION

Madame Lucia LEPAGE
Monsieur Philippe NASR
Monsieur Éric ST-JEAN

PERSONNEL ENSEIGNANT

Monsieur Alain BERNARD
Monsieur Yanick BINET
Monsieur Emmanuel COUTU
Madame Sonia DE BENEDICTIS
Monsieur Robin DICK
Madame Sandrina JOSEPH
Monsieur Frédéric LAUZÉ
Madame Louise LESSARD
Monsieur Joan-Sébastien MORALES
Monsieur Denis PAQUIN
Madame Isabelle ROY
Monsieur Patrice ROY

PERSONNEL PROFESSIONNEL

Madame Katherine BLOUIN
Madame Nellie GIGUÈRE
Madame Louise RIEL

PERSONNEL DE SOUTIEN

Monsieur Simon TREMBLAY

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Madame Florence DAUNAIS
Monsieur Jérémie LEBLANC (substitut)

INVITÉS

Madame Karine BONNEVILLE
Madame Danielle COALLIER
Monsieur Benoit DUMAS
Monsieur Étienne GENDRON
Monsieur Sébastien GENDRON
Monsieur Alain GIRARD
Madame Chantal LACASSE
Madame Marie-Hélène MARCHAND
Madame Chantal PILON

ABSENCES :

ADMINISTRATION

PERSONNEL ENSEIGNANT

Monsieur Ghyslain FILION

PERSONNEL PROFESSIONNEL

PERSONNEL DE SOUTIEN

Madame Mélanie BAILLARGEON

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Monsieur Nicolas BASTIEN-PORLIER
Madame Léa BRILLARD

198.05.04 Cheminement Tremplin DEC (081.06) – Modification à la cohérence

M. Alain Girard rappelle la particularité des étudiants de Tremplin DEC. Un comité a été mis en place à l'hiver 2018 puisque des modifications au règlement d'admission impliquaient d'introduire de nouveaux numéros de cours et de nouvelles approches d'encadrement.

Mme Karine Bonneville explique les recommandations du comité qui consistent, entre autres, à offrir des cours reliés à Tremplin DEC dans une perspective d'interdisciplinarité et de favoriser la collaboration entre le personnel professionnel et enseignant.

Ces recommandations visent à augmenter la réussite, la persévérance et l'engagement des étudiants du cheminement.

On explique les deux cours proposés. Ces deux cours obligatoires pour les étudiants Tremplin DEC seraient offerts à l'automne et à l'hiver pour que tous les nouveaux étudiants y aient accès. Ces cours pourraient être retirés dans des cas particuliers avec l'accord de l'aide pédagogique individuel.

Un appel d'offres pour ces deux cours sera lancé auprès des départements qui devront démontrer le lien disciplinaire fort ou l'expérience pédagogique pertinente. Ces deux cours seront offerts pour une période expérimentale de 2 ans.

Les questionnements des membres portent sur le choix de l'approche des deux cours et des deux compétences ainsi que la persévérance des étudiants dans un cours qui n'est pas obligatoire dans l'obtention d'un DEC.

Puisque des modifications doivent être apportées aux documents, les membres expriment un inconfort d'adopter des documents qui ne sont pas finaux.

Puisque seul le descriptif doit se rendre au conseil d'administration, les changements demandés seront apportés au document, puis celui-ci sera envoyé aux membres de la Commission des études.

Les membres sont d'accord avec la proposition de M. Nasr de tenir une Commission des études extraordinaire afin de discuter de l'ensemble des documents. M. Alain Girard procède alors à la lecture du projet de résolution.

Proposition 2018-2019 – 198.05.04

M. Patrice Roy, appuyé par Mme Nellie Giguère, propose :

« Que la Commission des études donne un avis favorable au conseil d'administration quant à l'adoption du *Descriptif du cheminement Tremplin DEC (081.06)*, tel que décrit dans le document déposé. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

198.05.05 Rémunération des stages

Mme Florence Daunais dépose une nouvelle proposition et rappelle l'état de la question. Elle rappelle l'inégalité marquée entre domaines majoritairement féminins et masculins ainsi que le problème de protection par la loi sur les normes du travail pour

les stagiaires non rémunérés.

Plusieurs membres de la Commission des études expriment leurs préoccupations par rapport au manque de considération de l'aspect pédagogique des stages ainsi que sur la possible disparition des stages liée au manque de financement. Des questions sont également posées sur la marchandisation et les nuances entre les différents stages.

Les étudiants soulèvent un enjeu propre au programme de Théâtre-Production, ils soulignent que le travail du stagiaire produit une valeur qui serait rémunérée en dehors du contexte scolaire.

On mentionne que le milieu des arts est régi par des conventions particulières. Par ailleurs, l'apprentissage en contexte réel offre un droit à l'erreur. Il est important de préserver cet espace sans obligation de performer où l'étudiant expérimente. On rappelle la priorité du bien-être des étudiants et notre engagement à leur égard.

On remarque que la proposition amenée dépasse le mandat de la Commission des études. Le cégep doit être une occasion de valoriser la possibilité d'erreur. On ne doit pas hiérarchiser les savoirs "utiles ou inutiles", ils sont tous au cœur de nos actions. La préoccupation principale de cette Commission des études est de soutenir les étudiants en ne perdant pas la valeur pédagogique des stages.

M. Nasr propose de signifier les préoccupations de la Commission des études au conseil d'administration et de demander à celui-ci d'y réfléchir et leur recommander de former un comité sur l'enjeu des stages.

Des modifications sont alors apportées à la proposition initiale.

Proposition 2018-2019 – 198.05.05

M. Patrice Roy, appuyé par Mme Florence Daunais, propose :

« Que la Commission des études recommande au Conseil d'administration :

- **de transmettre les préoccupations de la Commission des études du Collège Lionel-Groulx au Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur concernant la non-rémunération des stages sur l'accessibilité aux études, la persévérance scolaire, le recrutement, ainsi que l'équité, le bien-être et la santé psychologique des étudiantes et étudiants;**
- **d'inviter le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur à conclure ses travaux promptement et à la satisfaction de demandes de la communauté collégiale;**
- **de former un comité local pour discuter des enjeux liés à la non-rémunération des stages. »**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

198.05.06 Politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel

Contrairement à ce qui avait été prévu, l'avis de la Commission des études ne sera pas sollicité aujourd'hui. La politique finale sera présentée à nouveau à la Commission des études du 21 mars après la consultation auprès de la communauté afin de porter un avis au conseil d'administration du 30 avril pour ensuite la mettre en œuvre dès le 1^{er} septembre.

Mme Marie-Hélène Marchand, coordonnatrice aux affaires juridiques, mentionne

qu'afin de se soumettre à la nouvelle loi, le collège a dû former un comité afin d'élaborer une politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel. Ce comité composé d'enseignants, d'employés de soutien, d'employés professionnels, de cadres ainsi que d'étudiants s'est réuni à plusieurs reprises. Celui-ci demeurera actif durant la mise en œuvre de la politique.

Mme Danielle Coallier explique les différentes parties de la politique. Elle précise que celle-ci s'applique à tous à l'interne, aux collaborateurs externes ainsi qu'à toutes les activités dispensées par le Collège et à l'extérieur du Collège. La sensibilisation et la formation du personnel et des usagers est prévue.

La politique balise entre autres les relations entre les membres du personnel et les étudiants. Mme Chantal Pilon précise qu'une déclaration ne découle pas sur des mesures disciplinaires, mais plutôt sur des mesures d'accommodement.

Une révision de la politique est prévue afin de l'adapter selon les situations rencontrées.

Le comité répond aux questions des membres qui portent sur le risque de grief entre enseignants, le code de conduite entre les étudiants et le moment de déclaration d'une relation.

Des précisions sont à venir quant à la campagne de sensibilisation qui aura lieu.

Le comité invite les membres à participer aux ateliers de la consultation afin de faire part de leur avis lors de la Commission des études du 21 mars prochain.

198.06 DOSSIERS D'INFORMATION

198.07 QUESTIONS DIVERSES

M. Philippe Nasr annonce qu'une Commission des études extraordinaire pourrait avoir lieu le 21 février. Une confirmation sera envoyée par courriel.

198.08 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposition 2018-2019 – 198.08

Mme Isabelle Roy, appuyée par l'ensemble des membres, propose la levée de l'assemblée à 17 h 5.

Denis Paquin, secrétaire
Commission des études